



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Commission contre la violence conjugale
Kommission gegen Gewalt in Paarbeziehungen

Bureau de l'égalité hommes-femmes
et de la famille BEF
Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann und für
Familienfragen GFB

Rue de la Poste 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 23 86, F +41 26 305 23 87
www.fr.ch/bef

Colloque sur la violence conjugale

Les nouvelles dispositions légales et leurs incidences sur les cas de violence conjugale

La médecine des violences

Vendredi 18 novembre 2011, de 8h30 à 12h30
Musée Gutenberg, Place Notre Dame 16, Fribourg

La violence dans les relations de couple constitue un problème social grave. Les personnes concernées, de même que la société dans son ensemble, en subissent les conséquences, qui se révèlent souvent sévères. En faisant de la violence au sein du foyer un délit poursuivi d'office en 2004, l'Etat a lancé un signal fort : la violence conjugale n'est pas une affaire privée.

Au 1^{er} janvier de cette année, de **nouvelles procédures légales**, civiles et pénales, sont entrées en vigueur. Quels en sont les conséquences pour les cas de violence conjugale ? De quelle manière affectent-elles le quotidien des professionnel-le-s ?

Près d'une année après l'entrée en fonction des nouveaux codes de procédures, la Commission contre la violence conjugale du canton de Fribourg vous propose de tirer un premier bilan de ces changements.

Les conséquences de la violence conjugale sur la **santé** sont également énormes, et représentent des défis pour les professionnel-le-s de ce milieu. Plusieurs cantons ont mis sur pied des centres de médecine des violences pour assurer une prise en charge efficace et respectueuse des victimes de violences. La deuxième partie du colloque accueillera Mme la Dre Marie-Claude Hofner, fondatrice de l'Unité de médecine des violences du CHUV, à Lausanne.

La matinée de formation sera suivie par un apéro-réseau.

Traduction simultanée assurée.



Programme

8h30	MOT DE BIENVENUE Anne-Claude Demierre , Conseillère d'Etat Direction de la santé et des affaires sociales
8h45	PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE DANS LE CONTEXTE LÉGAL ACTUEL Erwin Jutzet , Conseiller d'Etat Direction de la sécurité et de la justice
9h00	INCIDENCES DU NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE SUR LES CAS DE VIOLENCES CONJUGALES Jérôme Delabays , Président du Tribunal de la Sarine, Fribourg
9h30	LES NOUVEAUTÉS EN DROIT PÉNAL : EFFETS ET PERSPECTIVES Fabien Gasser , Procureur Général
10h00	INCIDENCES DES NOUVELLES PROCÉDURES LÉGALES SUR LE TRAVAIL DE LA POLICE Isabelle Théron , Adjointe du Commandant de police, et Martial Pugin , Adjudant de police
10h30	PAUSE
11h00	UNITÉ DE MÉDECINE DES VIOLENCES Dre Marie-Claude Hofner , Responsable de recherche à l'Unité de médecine des violences, CHUV, Lausanne
11h45	TABLE RONDE Présentation des membres de la Commission contre la violence conjugale
12h30	APÉRO-RÉSEAU

Le colloque s'adresse aux professionnel-le-s des milieux juridiques, sociaux, policiers et de la santé, ainsi qu'à toute personne pouvant être confrontée à la violence conjugale. Toute personne intéressée est la bienvenue.

Une participation de **30 francs** par personne est demandée, incluant documentation, repas et traduction simultanée (français/allemand).

Renseignements et inscriptions :

Bureau de l'égalité et de la famille, Rue de la Poste 1, 1700 Fribourg
026 305 23 73, bef@fr.ch



Inscription

Colloque sur la violence conjugale

Vendredi 18 novembre 2011,
8h30 – 12h30, suivi d'un apéro-réseau

Musée Gutenberg, Place Notre-Dame 16, 1700 Fribourg
www.gutenbergmuseum.ch

Délai d'inscription : 8 novembre 2011

Nom, Prénom : _____
Institution : _____
Fonction : _____
Adresse : _____
NPA, lieu : _____
Téléphone, courriel : _____

Traduction simultanée (du français à l'allemand)

oui non

Une confirmation, accompagnée d'un bulletin pour le versement des 30 francs de frais de participation, vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

A renvoyer au :

Bureau de l'égalité et de la famille
Rue de la Poste 1, CP / 1701 Fribourg

Tél : 026 305 23 86 / bef@fr.ch / www.bef-bgf.ch